



PAYS-DE-LOIRE

Sgen-CFDT des Pays de Loire
9, place de la Gare de l'État, case postale n°9
44276 Nantes Cedex 2
Téléphone : 02 51 83 29 30
nantes@sgen.cfdt.fr
paysdeloire.sgen-cfdt.fr

Déclaration du Sgen-CFDT au CSA D de Loire-Atlantique

8 février 2023

Madame la Directrice académique

Mesdames et Messieurs les membres du CSA D,

Seuls 46 % des personnels ont pris part au scrutin du CSA départemental (41 % pour le CSA académique) pour désigner leurs représentantes et représentants. Nombre d'agents ont été découragés voire empêchés par les modalités et des dysfonctionnements dans le vote, mais cela n'explique pas en totalité cette si faible participation. Trop nombreuses et nombreux sont aussi celles et ceux qui n'ont pas vu l'utilité de voter pour une instance précisément jugée de peu d'utilité pratique, ou tout simplement méconnue. Et qui pourrait leur donner complètement tort ? Il nous appartient donc, toutes et tous ici réunis, collectivement, représentantes et représentants de l'administration, représentantes et représentants des personnels, de faire de cette instance un lieu de travail et d'échange efficace, au bénéfice des personnels et du service public d'éducation dans notre département. Nous espérons que la volonté de dialogue social constructif soit un objectif réellement partagé.

Nous nous interrogeons sur les objectifs de notre Ministère au vu des moyens attribués - ou plutôt retirés ! - pour la rentrée 2023 : la relative diminution du nombre d'élèves n'était-elle pas l'occasion d'améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage des élèves, nous qui avons le triste record des classes les plus chargées d'Europe ?

École inclusive, difficulté du remplacement, inégalités scolaires, travail de direction, postes Rased non pourvus, non révision de la carte de l'éducation

prioritaire... : nombreux sont les chantiers qui depuis de nombreuses années occasionnent des conditions de travail dégradées pour les personnels, voire de la souffrance pour certains d'entre eux comme, par exemple, pour nos collègues confrontés à la gestion d'élèves hautement perturbateurs sans accompagnement.

En ce qui concerne la Loire-Atlantique et la carte scolaire, la rentrée de septembre 2023 serait marquée par une baisse démographique de 743 élèves dans les écoles publiques. La dotation réduite de 22 emplois ne permettra pas de couvrir tous les besoins importants : seuils pour GS, CP et CE1 dans toutes les écoles, éducation prioritaire, effectif dans les maternelles, remplacements, Rased, école inclusive... La prévision des mesures donne un différentiel d'environ - 35 postes. Le Sgen-CFDT dénonce à la fois le retrait des 22 emplois par le ministère et votre trop grande prudence lors de cette première phase de carte scolaire.

Depuis plusieurs années, le Sgen-CFDT revendique la comptabilisation effective des élèves d'ULIS dans tous les départements. En attendant, nous demandons une attention particulière aux écoles avec ULIS.

Nous déplorons le fait que les chiffres demandés en décembre ne correspondent déjà plus à la réalité en février, et seront très certainement erronés en septembre. Le Sgen-CFDT revendique davantage de confiance envers les directions qui adaptent les chiffres en fonction de la réalité du terrain, comme les hausses démographiques naturelles ou les constats réalisés au cours des années précédentes. Aujourd'hui, ce manque de confiance use les directions et les équipes. Celles-ci ressentent un discrédit, du mépris au regard de leur professionnalisme. Comment peut-on valider un projet de carte scolaire avec des chiffres qui ne reflètent pas toujours la réalité du terrain, mais plutôt la nécessité de fermer une classe, ici ou là, par manque de moyens ? Nous espérons très sincèrement que ces mesures seront revues dans le bon sens.

Au Sgen-CFDT, nous pensons que c'est bien de stabilité et de confiance en action dont nos collègues auraient besoin. Nous vous remercions.